

# L'Alliance Nationale

Organe de la Société de secours mutuels "L'Alliance Nationale"

"VINCIT CONCORDIA FRATRUM."

Vol. XI, No 7.

Montréal, Juillet 1905.

50 cts par an.

## MA BLANCHE MAISON

Fiers citadins, je vous invite!  
Venez dans ma blanche maison ;  
Je vous promets, mais venez vite,  
Les premiers fruits de la saison,  
De gais ébats dans la campagne,  
Et, le soir, des contes joyeux,  
Sur des châteaux faits en Espagne,  
Dont nous chanterons le vin vieux !

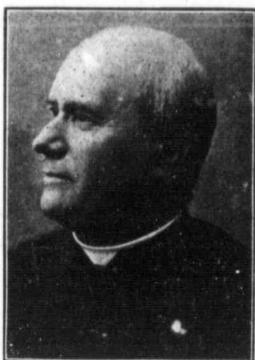
Il est non loin de ma demeure  
Un lac brillant comme un miroir ;  
On peut s'y baigner à toute heure,  
Et les enfants viennent le soir,  
Y rafraîchir leur tête blonde.  
Il est limpide et peu profond,  
Différent de la mer du monde  
Dont ils ne verront point le fond !

Dans le bassin d'une fontaine,  
Une naïade verse l'eau ;  
C'est là que je lis La Fontaine  
Et que je médite Boileau.  
Qui n'aimerait ces deux poètes  
Dont les livres presque divins  
Montrent l'art de parler aux bêtes  
Et celui d'écrire aux humains ?

Jeunes garçons et jeunes filles  
Venez dans ma blanche maison ;  
Vous y danserez vos quadrilles  
Aux gais refrains de ma chanson ;  
Et si ma retraite champêtre  
Est, pour vous mettre le couvert,  
Moins large que le cœur du maître,  
Nous dînerons sur le pré vert.

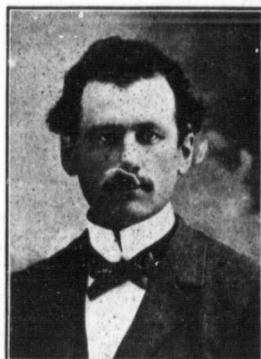
Puis, si, de retour à la ville,  
Votre cœur vous dit qu'un matin  
De votre hôte le pas débile  
N'a pu parcourir son jardin,  
Et qu'un prêtre a du cimetière  
Frattement béni le gazon,  
Revenez dire une prière  
Pour lui dans sa blanche maison !

T. J. J. LORANGER



Révél M. DESCARRIES, Chan.,  
Curé de St-Henri.

NOS  
SOCIÉTAIRES  
DISTINGUÉS



HON. ADÉLARD TURGEON,  
Ministre des Mines, Terres et Pêcheries.

## La Lutte contre l'Alcool

### UN APPEL AUX SOCIÉTÉS DE SECOURS MUTUELS

De tous les problèmes sociaux agités à notre époque, il n'en est pas qui méritent d'attirer plus l'attention des mutualistes que celui de l'extension de l'alcoolisme qui compromet la qualité et la valeur des individus. En effet, lorsque la plupart des citoyens d'un pays sont alcoolisés (avec ou sans ivresse), il arrive nécessairement qu'il s'en faufile un grand nombre dans les sociétés de secours mutuels, et le taux de la mortalité comme celui de la morbidité s'élèvent et atteignent des proportions qui sont une menace pour les membres tempérants. Aussi, nous faisons nous un devoir de signaler le beau discours prononcé récemment, devant la législature de Québec par M. le Dr L. J. Lemieux. Ce député ne s'est pas contenté d'attirer l'attention de la chambre sur les progrès alarmants de l'alcoolisme au Canada, et, en particulier dans la province de Québec, il a même proposé un remède, qui n'est pas assez radical, à notre avis, mais qui pourrait tout de même réaliser une réforme bienfaisante. Ce remède, qui est connu sous le nom de Système de Gotembourg, est actuellement appliqué en Norvège, en Suède, en Angleterre et en Russie, et il a partout donné d'excellents résultats.

Il consiste, en ce qui concerne les campagnes, à interdire la vente au détail des liqueurs fortes. Un habitant des campagnes

est parfaitement libre de faire venir chez lui, pour son usage personnel, telle quantité d'alcool qui lui plaira; mais il n'a pas le droit de la vendre au détail. En ce qui concerne les villes, la population a le choix entre la prohibition absolue de la vente au détail des liqueurs fortes, comme dans les campagnes, ou bien la monopolisation de la vente au détail des liqueurs fortes, concédée à une compagnie de personnes honorables qui renoncent à tirer de leur argent plus de 5% d'intérêt annuel; le surplus (considérable) des bénéfices de la compagnie est partagé entre la ville, l'Etat et des œuvres philanthropiques. Le point important du système (celui où découlent tous ses bienfaits) est celui-ci: ceux qui administrent la vente au détail de l'alcool n'ont aucun profit personnel à en espérer. Donc, ils ne feront rien pour attirer le buveur, rien pour le pousser à la consommation. Ils ne lui feront jamais crédit; ils ne donneront jamais des liqueurs fortes à des enfants, ni à des individus déjà excités. A plus forte raison, ni joueurs, ni prostituées, ni autres industries coupables ou interlopes ne se trouveront dans leurs établissements. Plus leurs bénéfices sont faibles, plus ils sont contents.

La population des villes est appelée à choisir entre la prohibition et la vente au détail, tous les cinq ans, par un plébiscite spécial auquel prennent part tous les habitants de plus de 25 ans, *quel que soit leur sexe*. Les débits sont ouverts à 8 heures du matin et fermés le plus souvent à 8 heures du soir. Ils sont fermés le dimanche et les jours de fête, et en outre, pendant le samedi

ou le jour qui précède le jour de fête, à partir de une heure de l'après-midi.

A part les débits où l'on vend des liqueurs fortes, il en existe d'autres où l'on ne vend que de la bière et du vin. Ces établissements ferment plus tard dans la nuit, mais ils ferment à une heure le samedi et n'ouvrent que le lundi.

\*\*\*

Etant donné le tort que cause aux sociétés de secours mutuels l'usage général de l'alcool, il semble que c'est de ces associations que devraient partir un mouvement qui forcerait nos députés à légiférer sur cette question et à rendre l'application du système de Gotembourg obligatoire.

Pourquoi nos plus puissantes associations ne formeraient elles pas un comité chargé d'étudier ce système et d'exercer une pression sur les députés? Les mutualistes sont en nombre respectable dans notre province et si toutes les sociétés voulaient se donner la main pour trouver un remède à l'état de chose actuel, il est bien probable qu'elles arriveraient à un résultat.

Agira-t-on avant qu'il soit trop tard?

### Anecdotes Canadiennes

LA PRINCESSE LOUISE ET L'HONORABLE  
M. CHAPLEAU

L'honorable M. Chapleau était secrétaire d'Etat lors que la princesse Louise d'Angleterre était châtelaine de Rideau Hall, à Ottawa. Le ministre, qui n'avait pas encore reçu son titre de commandeur de S. Michel et S. George, se rendit un soir à un dîner d'Etat chez le gouverneur général, portant à sa boutonnière, faute d'une décoration anglaise, la rosette de commandeur de la Légion d'Honneur, ce qui n'était pas d'une parfaite correction, les insignes d'un ordre étranger ne devant être portés, en Angleterre et ici, qu'avec une permission spéciale du souverain. La princesse Louise dit à M. Chapleau, d'un ton de reproche que tempérait un charmant sourire :

— Pourquoi portez-vous cela ?

— Que voulez vous que je porte ? répondit M. Chapleau en souriant à son tour, tout en s'inclinant avec déférence.

— Oh ! vous êtes bien Français, répliqua la princesse.

tard, pendant son terme d'office comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, que M. Chapleau fut créé commandeur de l'ordre de S. Michel et S. George.

ERNEST GAGNON.

+

### PRÉSENCE D'ESPRIT

A une certaine séance d'un des premiers parlements de Québec, l'opposition — affaire d'ennuyer le gouvernement, qui probablement le méritait bien — avait décidé de prolonger indéfiniment le débat. C'était une nuit blanche en perspective. Après plusieurs de ses collègues, le futur honorable F. G. Marchand se leva pour discuter, *ad ovo*, sur n'importe quoi. A un certain moment, le *speaker* du temps, M. Blanchet, fatigué, épuisé, quitta le fauteuil et se fit remplacer par feu M. Houde, alors le doyen de la députation. Le changement eut lieu à l'insu de M. Marchand, pendant la lecture d'une citation. En se retournant vers le président, la transformation le frappa et avec une rare présence d'esprit, il dit : " Je ne savais pas, monsieur l'orateur, avoir parlé depuis si longtemps ; quand j'ai pris la parole, vous étiez jeune homme à la barbe noire, et j'ai maintenant devant moi un vénérable vieillard à barbe blanche !..." Et le père Houde, de méchante humeur ce soir-là, de répondre d'un ton grognon : " On vieillit vite en entendant de pareils débats."

A. DE CELLES.

+

### FORCE HERCULÉENNE DE SALABERRY

Un homme fort comme il s'en rencontre peu ce fut le colonel de Salaberry, le héros de Chateauguay. On raconte qu'il se faisait un jeu de se promener par les rues de Montréal, portant un quart de farine sous chacun de ses bras. Il tenait cette force de son père et ses deux fils en ont aussi hérité.

A. N. MONTPETIT.

+

### LE PREMIER BATEAU À VAPEUR ENTRE MONTREAL ET QUÉBEC

Ce fut le samedi, 11 novembre 1809, qu'arriva à Québec, à 8 heures du matin, le premier bateau à vapeur, *Accommodation* : il était parti de Montréal le mercredi.

T. P. BÉDARD.

.....  
Ce ne fut qu'un bon nombre d'années plus tard, pendant la famine et la guerre. — GLADSTONE.

## Questions Mutualistes

### LA MUTUALITÉ SCOLAIRE

Le 18 juin dernier, lors de la Fête des Ecoles et du 25<sup>e</sup> anniversaire des "Petites Cavé", la presse française entière s'est occupée de la mutualité scolaire, cette œuvre admirable qui a pris une si grande extension dans le pays de nos aïeux.

Les mutualités scolaires ou les "Petites Cavé", ont pour fondateur un philanthrope, M. Cavé, ancien juge au tribunal de commerce de Paris. Souvent il avait constaté 1<sup>o</sup> que le livret de caisse d'épargne ordinaire des enfants est retiré par les parents, ou gaspillé par le titulaire lorsqu'il arrive à sa majorité; 2<sup>o</sup> que l'on entre généralement trop tard dans une société pour pouvoir se constituer une pension notable. Enfin, il avait reconnu qu'il est bon, de parler d'économie et de prévoyance de la maladie à de jeunes enfants, en les incitant au dévouement et à la solidarité envers leurs camarades. C'est en 1881, dans un des plus pauvres arrondissements de Paris, que M. Cavé essaya d'organiser la première société scolaire de secours mutuels. L'expérience a complètement réussi, car la société-mère et les sociétés fédérées comprennent aujourd'hui plus de 662,000 enfants. Les "Petites Cavé" se sont répandues en Belgique, en Hollande, etc. Elles auront bientôt fait le tour du monde.

Quel but se propose la mutualité scolaire? Elle se propose: 1<sup>o</sup> *Dans l'intérêt des sociétaires*: de donner à l'enfant des habitudes d'épargnes; de l'initier de bonne heure au fonctionnement des sociétés de secours mutuels; de lui assurer deux retraites pour l'âge de vieillesse; de faciliter, à la sortie des classes, l'admission des enfants dans les sociétés de secours mutuels d'adultes; de faciliter leur placement; 2<sup>o</sup> *Dans l'intérêt des parents*: de leur allouer une indemnité pendant la maladie de leur enfant, ou en cas de décès.

Mais toutes les mutualités scolaires n'accordent pas les mêmes indemnités. Dans les unes, on perçoit une cotisation spéciale dite *trésor d'avenir* pour soutenir des écoles du soir et organiser des conférences populaires; dans d'autres, on affecte une partie de la cotisation pour constituer un fonds commun de retraite inaliénable; dans d'autres encore les boni annuels servent à constituer soit un livret individuel à la caisse nationale, soit un livret de sociétaire donnant

droit à un petit capital que l'adhérent touchera à l'âge de 24 ans.

Toutefois, quelque soit les buts spéciaux, tous ont un but commun qui est d'enseigner aux hommes de l'avenir à économiser et à prévoir; à retrancher un peu de leurs plaisirs, quand ils sont jeunes, pour assurer la dignité de leur vieillesse.

Ne pourrait-on pas souhaiter voir nos sociétés de secours mutuels, ou même nos associations de St-Jean-Baptiste étudier la question immédiatement et prendre des mesures efficaces pour implanter la mutualité scolaire pendant que notre pays est en pleine prospérité? Qui sait si des années de gêne ne suivront pas les années d'abondance? C'est alors qu'il ferait bon avoir un petit pécule pour se préserver de la misère.

### Augmentation des Taux

Nous continuons à publier, pour l'instruction de nos confrères, les faits mutualistes d'intérêt général. Aujourd'hui, nous reproduisons les tarifs de contributions mensuelles chargées par l'Ordre Indépendant des Forestiers, pour \$1,000 d'assurance au décès, avant et après l'augmentation des taux. Il faut observer que les sociétaires a mis avant cette réforme continuent à payer les anciens taux.

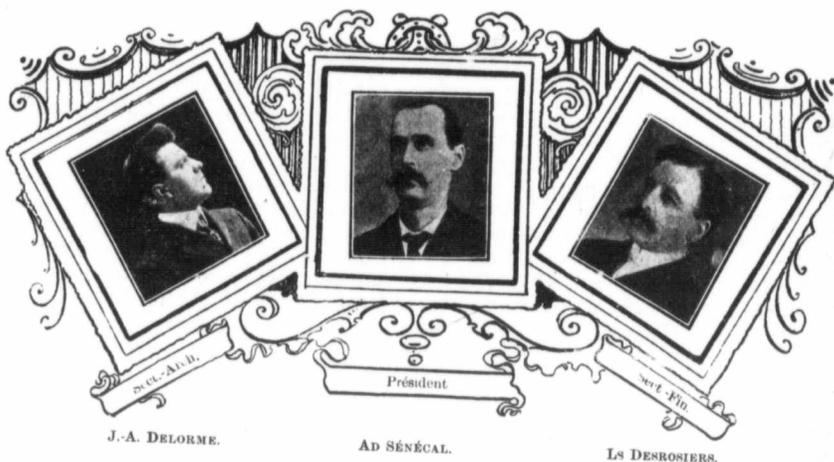
AGE A L'ADMISSION.	ANCIENS TAUX.	NOUVEAUX TAUX.	AUGMENTATION DE
20 ans.	\$ .62	\$ .80	29 %
25 —	.67	.94	40 %
30 —	.72	1 14	58 %
35 —	.78	1 38	76 %
40 —	.88	1 68	90 %
45 —	1.02	2 08	103 %
49 —	1 35	2 70	100 %
50 —	2 50	2 90	16 %
54 —	3 00	3 90	30 %

L'intempérance est un fléau parmi notre peuple, tel qu'on ne saurait trop le signaler et le combattre.—Mgr Jean P. F. LANGEVIN.

Les ravages causés par le démon de l'ivrognerie sont désastreux dans tous les pays et en particulier dans notre cher Canada.—Mgr DOMINIQUE RACINE.

Si les hommes connaissaient mieux le démon de l'intempérance, il ferait moins de victimes parmi eux.—Abbé C. LAROCQUE.

## Les Cercles Modèles



### CERCLE ST-AUGUSTE, No 117

Institué à St-Henri de Montréal, le 1<sup>er</sup> juillet 1897, le Cercle St-Auguste a été longtemps stationnaire. Mais, un jour, il secoua son apathie et voulut prendre une part active aux joutes fraternelles que se livraient les autres cercles dans le but de répandre la mutualité et d'accroître l'effectif de la belle société dont ils sont les groupes.

Il a gagné un fanion en 1903 en augmentant son effectif de 95 %, ce qui est un résultat peu banal, et depuis il a figuré honorablement dans la plupart des concours. Ce

cercle jouit d'une excellente administration ainsi que l'on peut en juger par l'état de sa caisse des malades.

Fin de	Membres en régle.	Capital-Caisse des malades.
1898	38	\$ 111.12
1902	42	233.76
1904	87	627.62

La réserve requise par les statuts étant de \$413.50, il se trouve avoir un surplus de 50 %, ce qui est un excellent témoignage de la prudence et de l'habileté de ses officiers.

### Méditez bien ceci

Sobriété fait longue vie.

L'alcool soutient l'homme comme la corde soutient le pendu.

Qui trop boit surveille ni sa langue ni ses intérêts.

Marché conclu au cabaret donne toujours des regrets.

Par l'alcool la race s'éteint.

Tempérance, aisance ; alcoolisme, paupérisme.

L'alcool détruit santé et fortune.

L'intempérance est la nourrice de la médecine.

Prendre un petit verre avant ses repas c'est s'ouvrir l'appétit avec une fausse clef.

Dr GALTIER-BOISSIÈRE.

### La Langue Française

Nous parlons français, ce qui est pour nous un grand désavantage, au point de vue strictement utilitaire, puisqu'il nous faut de plus apprendre une langue étrangère pour prendre notre part du mouvement national en ce pays. Il faut bon gré mal gré que tous parlent l'anglais, tant bien que mal. L'unité de langue serait peut-être préférable, mais le français est la langue de nos mères, c'est la langue qui évoque dans nos esprits les plus saintes associations d'idées, celles qui pénètrent les premières au cœur de l'homme, et qui ne meurent jamais ; et tant qu'il y aura des mères françaises, notre langue ne saurait disparaître.

Sir WILFRID LAURIER.

## Education Physique et Hygiène Pratique

La mort qui moissonne tant de victimes à la fleur de l'âge, et qui frappe parfois si prématurément, est le plus souvent due à la violation de quelques-unes des lois de l'hygiène.

DR S. LACHAPELLE.

### Un régime facile

Pour bénéficier de l'éducation physique, il est essentiel d'adopter une règle de conduite et de la suivre avec constance et fermeté toujours et partout. Sans cela on n'obtient pas de résultat appréciable et l'on risque de se dégoûter d'une pratique qui rend la vie agréable parce qu'elle procure cette vigueur du corps et de l'esprit qui renverse tous les obstacles. Mais comme plusieurs ne peuvent se tracer un régime à la fois utile et facile, laissez-moi vous suggérer celui qui, d'après mon expérience, jouit de la plus grande vogue et permet généralement d'atteindre le but que tous désirent : la santé et la force.

1° Au lever, le matin, placez vous dans une fenêtre ouverte et respirez (par le nez) profondément, puis expirez lentement. Recommencez cinq ou six fois, au moins.

2° Brossez les dents et rincez la bouche.

3° Buvez un ou deux verres d'eau fraîche.

4° Exercez vos muscles pendant 10, 20, ou 30 minutes, suivant les loisirs que vous avez. A mon avis les exercices avec haltères de 4 ou 5 livres sont préférables. Cependant, il y en a qui recommandent les exercices sans appareils. Choisissez ceux qui vous conviennent le mieux. Il est important de faire ces exercices sans vêtement et dans une pièce bien aérée.

5° Immédiatement après, frictionnez le corps vigoureusement avec de l'eau froide, à l'aide d'une brosse, d'une serviette ou de la main. Ceux qui ont peur de l'eau froide peuvent la tiédir. On peut fabriquer une excellente serviette de bain avec de la grosse toile à poche ou de la toile d'emballage.

6° Déjeûnez légèrement; mieux encore ne prenez qu'un fruit et rendez vous à pied à votre ouvrage, si possible.

7° Repas du midi, suivi d'un repos complet de dix minutes, couché ou assis.

8° Le soir, avant de vous coucher, si vous le pouvez, faites des exercices pendant une dizaine de minutes. Lorsqu'on prend un bain, le soir, il vaut mieux, dans la majorité des cas, se servir de l'eau tiède, car elle a

une action calmante sur le système nerveux. Notez qu'un bain par jour est généralement suffisant.

9° Au moment du coucher, buvez un ou deux verres d'eau fraîche.

10° Ne couchez avec aucun des sous-vêtements que vous avez portés durant la journée.

11° Tant que vous ne souffrirez pas du froid, laissez l'air pénétrer durant la nuit, dans votre chambre.

Si vous commencez votre travail à 8½ ou 9 heures le matin, vous aurez amplement le temps de suivre ce régime en vous levant à 7 heures. Ceux qui doivent être à l'ouvrage plus tôt peuvent omettre les exercices le matin, et les faire le soir avant le coucher. Décidez-vous d'essayer ce régime pendant un mois et je suis persuadé qu'après ce laps de temps vous vous en trouverez si bien, que vous voudrez le continuer et en faire une habitude de toute votre vie.

TROTTAIN.

### L'exercice

L'exercice, au sens propre du mot, n'est autre chose que l'entrée en fonction des organes, quels qu'ils soient. On réserve pourtant plus spécialement cette expression pour désigner le fonctionnement des muscles; et cela, sans aucun doute, par la raison que l'exercice musculaire entraîne forcément le fonctionnement plus ou moins actif de tous les organes du corps.

Quand l'activité des muscles vient à augmenter, on voit s'exagérer en quelque sorte tous les phénomènes de la vie, la respiration, la circulation du sang, la calorification, les sécrétions; la cellule organique elle-même, dernier terme de l'analyse anatomique du corps vivant, acquiert une suractivité proportionnée à l'intensité du travail musculaire: elle attire à elle une plus grande quantité d'éléments nutritifs, excrète une plus forte dose de produits de dénutrition.

DR FERNAND LAGRANGE.

### Grains de Santé

A l'instar de Goethe, mourant, qui demandait plus de lumière, les hygiénistes ne cessent de réclamer plus d'air pour les habitants des villes. Cette réclamation de sens commun n'a jamais été plus pressante qu'aujourd'hui; elle surgit de toutes parts, sous la plume des architectes, comme sous celle des médecins.

## Episodes d'Histoire Naturelle

## LES PLANTES DANSANTES

Des plantes qui roulent, sautent et dansent, voilà, j'imagine, un spectacle rare. Ces plantes galopantes existent. On les rencontre au Kansas, dans l'Amérique du nord. Je dois même ajouter qu'on les évite avec soin pour ne pas être bosculé par ces danseuses infatigables qu'on croirait emportées dans le tourbillon fantastique de quelque ballade du Nouveau Monde.

A ce singulier végétal qui dans ses ébats chorégraphiques, touche à peine le sol, les savants toujours bourrus dans leur lexique barbare, ont donné le nom de *cycloloma phatyphyllum*, au lieu de quelque joli nom aérien et cadencé, voltigeant à l'oreille comme un léger murmure des vents de la savane.

La forme de cette plante est elle-même fort singulière. C'est une sphère de verdure, une énorme boule herbacée que l'on prendrait pour une petite meule de foin gracieusement arrondie et ficellée. Sa taille est au moins de 5 pieds. Une petite tige, merveille de structure végétale, sert de canal à la sève qui nourrit cette plante-ballon.

Tant que la plante est jeune, verte et fleurie, elle se tient tranquille et réservée, attendant le moment propice pour aller au bal, à travers les côteaux et les vallons. Les enfants jouent à cache-cache derrière ces sphères embaumées et les oiseaux y font leur nid.

Mais quand les tiges qui ont nourri ces boules énormes, se sont desséchées, la danse commence.

Le premier vent qui passe saisit les plantes libres, les enlève, les pousse, les entraîne, les emporte, et c'est une farandole extravagante, un galop général à travers les champs et les prairies immenses.

Malheur à celui qui serait heurté, sur leur passage vertigineux, par les plantes dansantes qui tressautent et bondissent, quelquefois à six ou sept pieds de haut !

De temps à autre, elles s'arrêtent comme pour prendre haleine et, sous le souffle éolien du vent qui mène ce "cotillon" féérique, la sarabande reprend irrésistible, insensée, formidable.

Quand ces mappemondes végétales ont cessé de danser, elles se mettent à rouler. Le quadrille se change en avalanche. On dirait alors sur le penchant des collines, la descente furieuse et pressée d'animaux

extravagants, de bêtes apocalyptiques, envahissant la prairie de leurs troupes miraculeux.

Un jour, raconte le *Scientific American*, des chasseurs de bisons aperçoivent, à travers un brouillard léger, d'énormes animaux qui descendent de la montagne, en troupe rapide et serrée. Sans nul doute, ce sont des bisons qui débouchent dans la prairie comme un torrent vivant, et, les chasseurs aussitôt de se garer, de s'embusquer, de recevoir la troupe vagabonde par un feu de peloton des mieux nourris.

O prodige ! Pas un mort, pas un blessé, et, mystère inexplicable, la charge des bisons s'accélère plus furieuse, plus emportée, menaçante, implacable, comme poussée par un souffle irrésistible.

Ils approchent, ils arrivent, ils sont là, les bisons inévitables, qui passent comme une trombe, enveloppés d'un nuage de poussière ensoleillée qui rayonne sous leurs sabots d'airain.

Alors, comme un seul fusil, partent tous les mousquets et, à travers l'épaisse fumée, on ne distingue plus rien...

Mais une seconde après, nos chasseurs abasourdis sont traités comme jeu de quilles par une avalanche de *cycloloma phatyphyllum* qui passent, filent, disparaissent, en stupéfiant par leurs entrechats vertigineux leurs victimes étendus sur le flanc.

Quand les malheureux chasseurs, honteux et neurris, se relèvent, le quadrille végétal est déjà loin. Les plantes dansantes, emportées par un vent impétueux, se perdent à l'horizon en exécutant des "avant-deux" abracadabrants et d'inénarrables "cavalier seul".

Ensuite plus rien. Le bal féérique s'efface dans la brume lointaine où l'imagination croit distinguer encore ses ombres apocalyptiques exécutant quelque menuet infernal que ponctuent les cris sinistres des corbeaux ou les sourds mugissements d'un taureau sauvage.

Mais voici que l'étrange farandole, que le vent fait tourner, retourne, revient sur ses pas rapides et légers, flotte, ondule, s'approche ou s'éloigne, disparaît ou surgit dans un nouveau mirage, se resserre ou s'étend, se presse ou se détache, se divise, se change en rondes fantastiques, en boléros, inouis, en cotillons prodigieux, en valse éblouissantes que le souffle gémissant des savanes disperse à jamais.

Où sont-elles maintenant, les plantes dansantes ? Interrogez l'immensité. Demandez-le au vent qui passe...

Il n'est pas rare de rencontrer dans les champs, au bord des rivières, sur la pente des collines ou sur la lisière des bois, des débris informes de cycloloma absolument défigurés dans leur course vagabonde parmi les buissons et les rochers. On dirait des loques misérables, des lambeaux de robe de bal que des danseuses inconnues ont accrochées aux épines du chemin dans les bonds effrénés d'une valse mystérieuse.

Ce sont là les restes lamantables de pauvres plantes dansantes qui, dans les ébats infatigables de leur course folle, ont succombé en valsant.

Elles aimaient trop le bal et le bal les a tuées.

FULBERT DUMONTEIL.

### Un Cas de Télépathie

J'avais constamment veillé le seigneur Jean-Baptiste Couillard de l'Épinay avec son fils, pendant sa maladie; et, la nuit qu'il mourut, j'étais encore auprès de lui avec son fils et feu M. Robert Christie, notre ami. Lorsque le moribond fut à l'agonie, je courus chez son confesseur, monsieur Doucet, alors curé de Québec; il vint lui-même m'ouvrir la porte du presbytère en me disant :

—Fâché de t'avoir fait attendre.

—Comment! répliquai-je, j'arrive à l'instant même.

—Mon domestique, fit-il, est pourtant venu m'éveiller, il y a environ un quart-d'heure, en me disant de me dépêcher, que monsieur Couillard se mourait.

Était-ce une hallucination produite par l'inquiétude qu'éprouvait le prêtre sur l'état alarmant d'un malade qu'il chérissait? Était-ce l'ange de la mort, faisant sa ronde nocturne, qui s'arrêta au chevet du zélé serviteur du Très Haut, pour lui envoyer une dernière consolation qu'il implorait? Sa mission funèbre ne fut guère interrompue; car, à ces mots sublimes prononcés par le prêtre: "Partez, âme chrétienne, au nom du Dieu Tout Puissant, qui vous a créée!" cette belle âme s'éleva au ciel sur les ailes du messager de Jehovah!

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

Une femme meurt deux fois: le jour où elle quitte la vie et celui où elle cesse de plaie.

### Pensées de nos Grands Hommes

Organisons l'intelligence, ouvrons-lui la voie, épargnons-lui des luttes ingrates, laissons-la employer toutes ses énergies à l'avancement de l'espèce humaine: c'est le seul moyen d'arriver paisiblement au plus haut degré de bien être auquel il nous est permis d'atteindre.—1852.

\*\*\*

Tant que l'homme est capable d'efforts, il est de son devoir comme de son intérêt, de travailler à faire mieux.—1852.

\*\*\*

Jeunes gens, commencez modestement, selon vos moyens, rien de mieux; mais tendez sans cesse à agrandir vos opérations; suivez le mot de votre siècle et du nouveau monde: *Go ahead!* En avant.—1862.

\*\*\*

Un pays, pas plus qu'un particulier, ne doit tirer du dehors ce qu'il peut faire lui-même.—1862.

\*\*\*

Nous avons du côté du couchant une contrée immense qui sera bientôt le grenier de l'univers, et dont le Saint-Laurent est le débouché naturel vers la mer.—1862.

\*\*\*

Dans un jeune pays, comme le nôtre, il faut dans toutes les branches des hommes effectifs qui contribuent réellement à l'avantage commun.—1862.

\*\*\*

Je ne suis pas de ceux qui disent: Périssent la patrie plutôt qu'un principe! Moi, je dis: Vive la patrie avec les principes intacts, si ça se peut, mais avec les principes modifiés, s'il le faut.—1862.

\*\*\*

Ce qui nous manque, c'est chez les uns l'esprit public, chez les autres, le grand nombre, c'est l'instruction suffisante, d'abord, pour concevoir et munir l'idée d'une entreprise industrielle, et ensuite, pour la réaliser avec des chances de succès.—1862

\*\*\*

Le paresseux, à mon sens, est le plus dégradé des hommes.—1862.

ETIENNE PARENT.

L'alcoolique creuse sa fosse avec ses petits verres.

## Prince et Peuple

Le 27 juin 1792, lors de la clôture des polls à Charlesbourg, on abattit les hustings, et il y eut une émeute qui était sur le point d'éclater par des actes de violence, lorsque le prince Edouard, duc de Kent, s'avança et se plaçant de manière à être vu de tous : "Messieurs, dit-il, y en a-t-il un seul parmi vous, quel qu'il soit, qui ne regarde le roi comme le père de son peuple?" A ces paroles, le peuple répondit par des hourras et des cris de Vive le Roi. "Y en a-t-il un seul qui ne regarde la nouvelle constitution comme la meilleure qui soit possible de donner aux sujets de S.M. ? Je vous recommande donc, continua S.A.R., de vous retirer en paix, et que je n'entende plus parler de cette odieuse distinction d'anglais et de français, vous êtes tous les sujets bien-aimés canadiens de S. M. Britannique." Vive le Prince, cria le peuple, et le tumulte cessa.

T. P. BÉDARD.

## Lord Dufferin et la Rébellion de 37

Un soir, il y a quelques années, M. le Dr Dumouchel, membre du sénat, dînait à Rideau Hall. Se trouvant placé à côté de lord Dufferin, la conversation s'engagea entre eux et tomba sur la loyauté des Canadiens-Français :

—Je pense, disait le gouverneur du Canada, qu'il n'y a pas de sujets plus loyaux que les Canadiens-Français.

— Très certainement, répondit M. Dumouchel ; il y eut, il est vrai, en 1837, un mouvement de nature à compromettre la réputation des Canadiens-Français sous ce rapport....

Lord Dufferin ne le laissa pas achever :

—Avec un gouvernement corrompu comme celui que vous aviez alors, ajouta-t-il, il est bien surprenant que les choses n'aient pas été plus loin.—ANONYME.

Oui, je l'avoue avec vous,  
Que tous les poètes sont fous ;  
Mais sachant ce que vous êtes,  
Tous les fous ne sont pas poètes.

\* \*

L'eau, à elle seule, entre pour les deux tiers dans la constitution de notre corps ; aussi, lorsqu'on a soif, est-ce de l'eau qu'il faut boire.

## Pages Oubliées

CULTIVEZ VOS MUSCLES

C'est un fait évident que rien n'existe sans fondement. Pas d'édifice sans une fondation qui par elle-même n'a pas sa raison d'être, et qui justement, quand elle est parfaite, reste invisible et se cache dans l'obscurité. C'est là précisément le rapport qui existe entre l'esprit de l'homme et son corps, entre son activité intellectuelle et sa santé physique. Qui ne voit, qu'étant donné cette analogie, le premier devoir de l'homme est de veiller à la parfaite santé de ses muscles et de son sang ?

Or, tout le monde le sait, le souci de la santé, ou ce qui revient au même, l'hygiène régulière de l'organisme, est justement la dernière préoccupation du peuple...

Le développement et l'équilibre de chaque partie du corps, de même à vrai dire que de toute fonction organique dans le monde, repose sur l'exercice. Toute vie est un travail, une dépense perpétuelle d'énergie ; le repos absolu ne se trouve que dans la tombe et la vitalité se mesure à la capacité de travail. L'harmonieuse activité du corps et de l'esprit n'est autre chose que la santé ; ajoutez-y un plus haut degré d'énergie vitale et c'est la force. On peut être bien portant, sans être vigoureux, mais la santé tend naturellement à la force, comme la maladie à la faiblesse. Chacun peut voir que dans la nature toute croissance se traduit par un développement en étendue, et le développement même n'est autre chose que l'habituel exercice de la force vitale ou végétative ; tout ce qui contrarie ou affaiblit cette force — tempêtes, gelées — arrête la croissance.

Qu'on ne l'oublie jamais ; il n'y a que l'exercice pour faire circuler le sang et jouer les muscles ; le néglige-t-on, la nature se venge. On devrait consacrer un certain temps, chaque jour, au mouvement en plein air. Si l'on y manque, la machine physique toujours détraquée, divers malaises de l'estomac et du cerveau ne manqueront pas, un beau jour, de vous avertir que vous avez péché contre la nature ; vous recevrez à coup sûr le châtement de votre désobéissance : car la nature n'imité pas le maître bienveillant et tendre et elle est avare de pardon.—JOHN STUART BLACKIE.

Le vice de l'intempérance est le plus honnête des vices humains.—SAINT THOMAS.

# L'Alliance Nationale

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUELS  
L' "ALLIANCE NATIONALE"

Fondée le 11 décembre 1892. Incorporée par la Législature de la  
Province de Québec en 1893 (56 Victoria, ch. 84).

7 Place d'Armes **A MONTRÉAL** B. P. Boîte 2172  
Tél. Bell 2255.

---

MONTRÉAL, JUILLET 1905

---

## Ça et là

C'est la lutte et non le repos qui fait les cercles forts.

\* \* \*

La sécurité doit être la pierre angulaire de la mutualité.

\* \* \*

Votre certificat d'assurance est la preuve que vous aimez ceux qui dépendent de vous.

\* \* \*

On verra par quels soins la sage prévoyance  
Au fort de la famine entretient l'abondance.

BOILEAU.

\* \* \*

Rien ne peut détruire la mutualité, car son principe a sa source dans la nature humaine même.

\* \* \*

N'oubliez pas qu'il est aussi nécessaire de conserver les anciens membres que d'en recruter de nouveaux.

\* \* \*

Ceux là seuls ne sont pas dignes d'être aidés, qui n'ont pas le courage de s'aider eux-mêmes.—CORBON.

\* \* \*

Si vous voulez que votre cercle progresse, poussez les affaires, n'attendez pas que ce soit elles qui le poussent.

\* \* \*

Le succès et la prospérité d'une association, dépendent en grande partie de l'activité et du zèle de ses membres.

\* \* \*

Un grand écrivain anglais, Ian McLaren, disait récemment que l'homme dont la vie n'est pas assurée ne devrait pas se marier.

\* \* \*

L'homme qui n'a pas les moyens de se payer une assurance sur sa vie est précisé-

ment celui dont la famille ne saurait s'en passer.

\* \* \*

Celui qui ne protège pas sa famille n'est pas un citoyen, parce qu'il assume le risque de laisser sa famille à la merci de la charité publique.

\* \* \*

Demain est la destruction de tous les bons projets; c'est aujourd'hui que vous devez agir si vous voulez enfin proposer le candidat que vous promettez depuis si longtemps.

\* \* \*

Les sages sont ceux qui s'instruisent des malheurs d'autrui, a dit Franklin. Quel homme peut méditer cette pensée sans de venir membre d'une société de secours mutuels.

\* \* \*

L'admission d'un individu peu recommandable dans un cercle empêche souvent l'entrée de dix bons membres. Cela est vrai, surtout dans les campagnes et les petites villes, où tout le monde se connaît.

\* \* \*

Dans une société de secours mutuels, les déclarations du membre dans sa demande d'admission et son examen médical, le certificat de dotation et les statuts forment le contrat qui lie les membres et l'association.

\* \* \*

Les grands succès obtenus par la mutualité lui ont gagné la confiance du public et les adhérents se font, chaque jour, plus nombreux. Préparons-nous en conséquence, et rendons nos systèmes capables de répondre à tous les besoins et d'une façon permanente.

## NOUVEAUX CERCLES

CERCLE LAFLECHE, No 230

Institué à Shawinigan Falls, Co. St-Maurice, le 12 juin 1905, par M. Onésime Dépatie, R.P.P.G., et organisé par ce dernier.

Officiers:

Chapelain, M. le curé M. F. Boulay;

Sb.P.G., Henry Bundock;

Prés., Auguste Rivard;

Vice-Prés., C. H. Moineau;

Sec.-Arch., W. L. Forget;

Sec.-Fin., et Trés., R. Coutu;

Md. Ex., J. A. Dufresne;

Com.-Ord., J. U. St-Onge;

Introd., Victor Gélinas.

Ce  
bureau  
CERCL  
Inst  
18 juin  
P.P.G.  
Offi  
Chap  
Mar  
Prés  
Vice  
Sec.  
Sec-  
Md.  
Com  
Intro  
Ce ce  
bureau  
CERCLE  
Insti  
M. Chs  
par M.  
Offici  
Chap  
Sb. P  
Prés.,  
Vice  
Sec.-A  
Sec. F  
Md. E  
Com-  
Introd  
Ce cer  
bureau d  
Les conf  
nés par M  
de leurs cer

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 2 juin 1905.

**CERCLE LA VIOLETTE, No 231.**

Institué à Copelton, Co. Sherbrooke, le 18 juin 1905, par M. G. H. Vaillancourt, R. P.P.G., et organisé par ce dernier.

**Officiers :**

- Chapelain, et Sb.P.G., M. le curé Octave Martin;
- Prés., Simon A. Giroux;
- Vice-Prés., Geo. Désiré Béland;
- Sec. Arch., Jos. Robert;
- Sec.-Fin., Trés., Révd. Jos.C. McGee;
- Md. E., Wilfrid Lamy;
- Com. Ord., Jos. Emond Mayrand;
- Introd., Jos. Tel. Rivard.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 14 juin 1905.

**CERCLE ST-AMBROISE, No 232.**

Institué à St-Ambrose, Co. Qué., par M. Chs Duquette, R.P.P.G., et organisé par M. M. L. E. Grondin et M. Barbeau.

**Officiers :**

- Chapelain, M. l'abbé J. A. Boutin;
- Sb. P. G., G. Verret;
- Prés., Théo. Goulet;
- Vice Prés., Art. Couture;
- Sec.-Arch., J. T. E. Blanchette;
- Sec. Fin., et Trés., Art. Barbeau;
- Md. E., L. N. Leclerc;
- Com.-Ord., Pierre Falardeau;
- Introd., Théo. Sansfaçon.

Ce cercle avait d'abord été institué comme bureau de perception le 5 juin 1905.

**NOMINATIONS**

**SUBSTITUÉS**

Les confrères dont les nom suivent ont été nommés par M. le Président Général ses substitués auprès de leurs cercles respectifs :

MM Henry Bondock, Cl. Lafèche, N° 230; Rivard O Martin, Cl. Laviolette, No 231; G. Verret, Cl. St-Ambroise, No 232.

**MÉDECINS EXAMINATEURS**

Le choix des médecins suivants a été ratifié par le Bureau Exécutif :

MM. Paul O-tigny, (adjoint) Cl. St-Hyacinthe, J. A. Dufresne, Cl. Lafèche, No 230; Wilfrid Lamy, Cl. LaViolette, No 231; L. N. Leclerc, Cl. St-Ambroise No 232.

**CONDOLÉANCES**

Des résolutions de condoléances ont été votées par les cercles suivants, au cours du dernier mois :

**CERCLE ST PIERRE, No 8 :** à MM. Art. et A. Lamarhe à l'occasion du décès de leur belle-sœur; à M. M. Havard à l'occasion du décès de sa petite fille; à Mme veuve Emile Leclerc à l'occasion du décès de son époux, son vivant membre du cercle; à M. Romuald G-tien à l'occasion de la mort de son enfant et à M. Jules Lachapelle, à l'occasion du décès de sa fille.

**CERCLE ST CHARLES, No 10 :** à MM. J.-B. Deschamps, Nap. De champs et O-car Deschamps à l'occasion du décès de leur père; à M. Lévis Chabot à l'occasion du décès de ses deux jeunes enfants.

**CERCLE DELORIMIER, No 112 :** à M. Elie Gravel à l'occasion du décès de son épouse.

**CERCLE BRUCHÉSI, No 135 :** à M. J. Joannette, S.-F. du cercle, à l'occasion du décès de son enfant bien aimé.

**CERCLE LARTIGUE, No 150 :** à la famille du défunt notaire L. G. Hétu, en son vivant secrétaire-archiviste du cercle.

**CERCLE ST-PAUL DE GRAND'MÈRE, No 165 :** à MM. P. C. Nault, M.P.P., et Téléphore Laing, membres du cercle, à l'occasion du décès de leurs épouses.

**CERCLE CRÉMAZIE, No 171 :** à M. Henri Jolicoeur, membre du cercle, à l'occasion de la mort de son père.

**CERCLE ST APOLLINAIRE, No 187 :** à la famille de feu Alfred Côté, en son vivant membre du cercle.

**NECROLOGIE**

NOM	ADMISSION		Dotation	DÉCÈDE		Médecin Examineur
	Age	Cercle ou B. P. Date		le	Age Cause	
Cyrille Carrière.....	42	St-Praxède..... 3 11 04 \$1000	24-3-05 42	Pneumonie	J. S. Allard	
Arthur Pouliot.....	20	Lévis, 109..... 4-12-01 1000	31-3-05 24	Consomption	Alfred Roy	
Langlois J B Olivier.....	39	St-Jean, 78..... 31-7-95 1000	3-4-05 49	Méningite	S. H. Brosseau	
Duplessis Ferd.....	42	Maisonneuve..... 5-6-03 1000	10-4-05 44	Cyrhose du foie	I. Laviolette	
Cardivel J Paul.....	45	Champlain..... 16-11-96 1000	24-4-05 54	Néphrite Inters.	P. H. Béard	
Baillangon Frs.....	41	St-Alphonse..... 26-11-03 500	1-5-05 42	Noyer	J. E. Beaudet	
Boulangier Auguste.....	31	St-Sauveur..... 25-5-03 1000	2-5-05 33	Phthi-	Jos. Gos-elin	
Dumuy Cha.....	46	Sacré-Coeur..... 8-11-99 1000	12-5-05 52	Hépatite aigue	J. A. Lapierre	
Leclere Emilie.....	34	St-Pierre..... 13-10-98 1000	23-5-05 41	Tuberculose	J. U. Lalonde	

## ACCUSÉS DE RÉCEPTION

Thetford Mines, Qué., 7 juin 1905.

M. L. J. D. Papineau, S. G., Montreal.

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 5 courant, contenant un chèque, No 7,580, au montant de \$500.00 en faveur de Dame Joséphine Breton, en paiement du certificat de dotation de feu France Baillargeon, son époux. J'ai remis aujourd'hui le dit chèque à la bénéficiaire et vous inclus la police sous ce titre, dûment acquitté.

Madame Baillargeon m'a prié de vous offrir à vous et au Bureau Exécutif ses remerciements les plus sincères, pour la promptitude que vous avez apportée dans le règlement de sa réclamation.

Votre bien dévoué,

ALPHONSE BLAIS.

## AVIS

AUX MEMBRES QUI DÉSIRENT RECEVOIR  
L'INDEMNITÉ HEBDOMADAIRE  
DUE POUR MALADIE

## Formalités à remplir

1° AVIS DE MALADIE (formule No 5).

Cet avis doit être adressé, au début de la maladie, au secrétaire-archiviste du cercle, si le membre malade est inscrit à une caisse locale des malades (art. 257, 262, 263 des statuts). Lorsque le membre est inscrit à la Caisse Centrale des Malades, cet avis est donné au Secrétaire général (art. 257 et 265).

La période antérieure à la date à laquelle cet avis est expédié ne donne lieu à aucune indemnité. La formule No 5 est reproduite dans la version imprimée des statuts, immédiatement avant la table des matières; elle est aussi reproduite dans la plupart des livrets de reçus des membres, sur des feuillets imprimés et perforés qui peuvent être détachés de ces livrets pour donner l'avis requis.

2° CERTIFICAT DE MEDECIN (formule No 5B).

Ce certificat doit être produit à la direction de la caisse, tous les 30 jours, au moins, par les membres malades inscrits à la Caisse Centrale des malades (265) et aussi par ceux inscrits à la Caisse Locale des malades qui résident ou séjournent en dehors d'une circonscription de visite (art. 261 et 263). Ceux qui négligent de fournir ce certificat, tel que requis, sont déchus du droit de réclamer l'indemnité depuis la date du dernier certificat présenté. La Société a intérêt à suivre ses malades et à être renseigné convenablement, tous les mois, sur leur état de santé.

3° RECLAMATION (formule No 5A).

Chaque fois qu'un membre désire toucher l'indemnité qui lui est due, il doit en faire la demande sur la formule précitée, — et produire un certificat du Médecin (5B), s'il n'en a pas déjà produit couvrant la période pour laquelle l'indemnité est réclamée. — Lorsque le membre réside ou séjourne en dehors d'une circonscription de visite, il doit aussi appuyer sa réclamation d'un certificat du curé ou d'un juge de paix (formule 5C).

4° ARTICLES DES STATUTS A CONSULTER.

(A) Pour Caisses locales des malades: 208, 208A, 247, 253, 254A à 264.

(B) Pour Caisse Centrale des malades: 247, 249, 254, 254A, 255, 258, 259, 260, 265 et 266.

5° FORMULES (où se les procurer).

Les cercles doivent fournir à leurs membres des exemplaires des formules 5A, 5B, 5C, au besoin et lorsque requis. Ils se font un devoir de prêter assistance à leurs membres malades pour qu'ils remplissent convenablement les formalités nécessaires.

Les membres des bureaux de perception doivent s'adresser au Secrétaire général. Tout fois, les percepteurs de ces bureaux doivent toujours avoir en mains des exemplaires de toutes les formules dont les membres de ces bureaux peuvent avoir besoin.

## AVIS DIVERS

AUX MEMBRES

## VERSEMENTS PERIODIQUES

A. Les Contributions de la Caisse de Dotation (180) et de la Caisse des Malades (181) et la cotisation pour frais (182) doivent être payées:

1° Avant le premier jour du mois pour lequel elle sont dues (190).

2° A l'assemblée du cercle.

3° Intégralement, c'est-à-dire verser tout ce qui est dû.

B. La rétribution (50 cts) payable avant le premier janvier et avant le premier juillet, chaque année (182).

## DELAI DE GRACE.

Un membre peut retarder d'effectuer ses versements, pendant deux mois, depuis la date de l'échéance, sans s'exposer à perdre aucun de ses bénéfices (art. 310 et 373).

## INDEMNITE DES RETARDATAIRES.

Un membre qui bénéficie du délai de grâce doit payer à la caisse générale de son cercle une indemnité de 10 cts par \$1000 de dotation sur le chiffre de son certificat, pour chaque mois ou fraction de mois de retard dans ses paiements (191 A). Les cercles, et encore moins leurs officiers, ne peuvent libérer un membre de l'obligation de payer cette indemnité.

## SUSPENSION.

Elle s'opère de plein droit, le 1er jour du 3ème mois, contre tout membre qui a négligé pendant deux mois de solder ses redevances (310 et 375).

## REINTEGRATION.

Tout membre suspendu, de bonne conduite et de bonne santé, peut être réintégré pendant les 6 mois qui suivent la date de sa suspension (art. 310, 355-6). Pour cela il faut:

1° Qu'il en fasse la demande (formule No 9).

2° Qu'il verse le montant de ses arriérés et celui des échéances du mois en cours pour le mois suivant et le dépôt requis pour certificat de santé (50 cts).

3° Que le cercle approuve la requête.

4° Fournir un certificat de santé (formule 2B), et produit sa demande de réintégration au Conseil Général dans le cours des deux mois qui suivent la date de sa suspension.

5° Subir l'examen médical, s'il en est requis ou si la demande n'est pas transmise au Bureau Exécutif sous deux mois de la date de la suspension, et faire, en cas un dépôt de \$7.00 pour l'examen médical (177).

ET T

Balance au

Produit de

Par bénéfice

Firmin N

Ferdinan

Anselme

Télépho

Ferdinan

Joseph B

J.-B. O

Par divers.

Par Caisse G

" balance

CAISSI

Balance au 3

Produit des

Réserve ....

Balance au 3

Produit des

Réserve ....

bénéfices

Caisse G

balance a

%

des cor

Rétribution

Revue ....

Droits d'ent

Revision et

Fournitures.

Assurance p

cles ....

Divers ....

Balance au 1

ETAT FINANCIER

Au 31 Mai 1905

CAISSE DE DOTATION

RECETTES

Balance au 30 avril 1905.....	\$468,158.09
Produit des contributions.....	12,037.39
	<u>\$480,195.48</u>

DÉBOURSÉS

Par bénéficiaires de feu :	
Firmin Norbert.....	\$1,000.00
Ferdinand Hervieux.....	1,000.00
Anselme Roberge.....	1 000 00
Télesphore Nadeau.....	1,000 00
Ferdinand Duplessis.....	1,000 00
Joseph Brodeur.....	1,000 00
J.-B.-O Langlois.....	1,000 00
Par divers.....	4 17
Par Caisse Générale, 5% des contributions	601.87
balance au 31 Mai 1905.....	472,589.44
	<u>\$480,195.48</u>

CAISSE CENTRALE DES MALADES

RECETTES

Balance au 30 avril 1905.....	\$ 8,579.52
Produit des contributions.....	675.84
Reserve.....	4.00
	<u>\$ 9,259.36</u>

DÉBOURSÉS

bénéfices.....	\$ 398.30
Caisse Générale, 5% des contributions	33.79
balance au 31 mai 1905.....	8,827.27
	<u>\$ 9,259.36</u>

CAISSE GÉNÉRALE

RECETTES

5% des contributions.....	\$ 635.66
Rétribution.....	32.50
Revue.....	58.18
Droits d'entrées.....	327.00
Revision et mutation.....	59.50
Fournitures.....	250.61
Assurance garantie, officiers de cer-	
cles.....	116.57
Divers.....	42.66
	<u>\$ 1,522.68</u>
Balance au 1er mai 1905.....	7,420.25
	<u>\$ 8,942.93</u>

DÉBOURSÉS

Par Organisation.....	\$ 247.68
" Fournitures.....	419.00
" Propagande.....	86.07
" Entretien du bureau :	
Loyer.....	156.00
Eclairage.....	7.72
Téléphone, poste et express.....	100.51
Papeterie et certificats.....	224.51
Salaires d'officiers et employés...	497.66
Revision examens.....	132.00
Divers.....	14.49
" Inspection.....	155.45
" Investigation réclamation.....	7.50
" Revue.....	228.79
" Frais voyages officiers.....	34.05
" Assurance garantie, officiers cercles.	7.84
" Divers.....	57.00
	<u>\$ 2,376.27</u>
Par balance au 31 mai 1905.....	6,566.66
	<u>\$8,942.93</u>

RÉSUMÉ

Balance Caisse de Dotation.....	\$472,589.44
" " C. des Malades.....	8,827.27
" " Générale.....	6,566.66
" " d'Epargne.....	17,495.98
" " des Intérêts.....	7,948.04
	<u>\$513,427.39</u>

PLACEMENT DES FONDS

Fabriques.....	\$ 21,500.00
Municipalités Scolaires.....	49,762.50
Municipalités.....	26,600.00
Prêts hypothécaires.....	383,759.40
Banques Hochelaga, Provinciale et Na-	
tionale.....	32,056.32
	<u>\$513,678.22</u>

Cercles, etc. — Surplus de remises non	
couvertes par les rapports mensuels, etc.	250.83
	<u>\$513,427.39</u>

Montréal, 31 mai 1905.

En foi de quoi nous avons signé,

L. J. D. PAPINEAU, S.G.  
A. ST-CYR, T.G.

Certifié correct,

O. BOURDON }  
J. A. MIGNAULT, } Auditeurs.

Cartes de cercles

N. B.—Le coût de l'insertion d'une carte de cercle est de \$2.00 par année.

- No 1—CERCLE ST-JOSEPH, Montréal  
 Sh. P. G., Ed. Leduc, 266 St-Antoine; Prés., L. N. Noiseux, 2157 Notre-Dame; S. A., O. Bourdon, 201 Versailles; S. F., Alex Moquin, 1 Trudel; Md. E., G. Larin, 383 St-Denis Réunions, 2e et 4e lundis, sous-sol église St-Joseph.
- No 2—CERCLE MONT-ROYAL, Cité de Ste-Cunégonde  
 Sh. P. G., Jos. Marotte, 565 St-Antoine, Ste-Cunégonde; Prés., Ch. L'Ecuyer, 240 Crémol; S. A., E. A. Grise, 198 Richelieu; S. F., S. Legault, 1792, St-Catherine. Md. E., J. U. Lalonde, 3156 Notre-Dame. Réunions, 1er et 3e vendredis, 45 rue Vinet
- No 3 CERCLE BEAUMARNOIS, Beauharnois  
 Sh. P. G., J. Bte Pr'meau; Prés., Emery Tardif; S. A., Jos. Forcier; S. F., Andre Leduc; Md. E., Albert DesGroseilliers. Réunions, 2e et 4e lundis, Salle Vachon, Beauharnois.
- No 4 CERCLE DORVAL, Co. Jacques-Cartier  
 Sh. P. G., Gervais R. Décarv; Prés., Gervais Tardif; S. A., Emery Quéuel; S. F., J. B. Lefebvre; Md. E., F. O. Valois (Lachine). Réunions, 1er et 3e mardis, ancienne chapelle Dorval.
- No 5—CERCLE VILLE-MARIE, Montréal  
 Sh. P. G., Raoul Tourangeau, 626 St-Antoine, St-Henri; Prés., Arthur Giroux, 76 Laurier, St-Henri; S. A., E. Z. Massicotte, 161 Coursol, Ste-Cunégonde; S. F., Ed. Sawyer, 127 Queasel, Ste-Cunégonde; Md. E., S. J. Girard, 387 St-Antoine Réunions, 2e et 4e mardis, Salle Baby, 98 rue Fulford.
- No 6—CERCLE SACRE-COEUR, Montréal  
 Sh. P. G., J. O. Ricard, 1001 Ontario; Prés. et Md. E., J. A. Lapierre, 410 Pleasie; S. A., J. R. Beaudoin, 432 Pleasie; S. F., W. D. Saul, 1106 Ontario. Réunions, 2e et 4e mercredis sous-sol église Sacré-Coeur.
- No 7—CERCLE STE-ANNE DE BELLEVUE  
 Sh. P. G., Chs Laurendeau; Prés., L. J. B. Alau; S. A., M. C. Bezner; S. F., A. Lamarche; Md. E., L. F. Cyp hot. Réunions, 3e mercredi, 74 p. m., salle M. C. Besner.
- No 8—CERCLE ST-PIERRE, Montréal  
 Sh. P. G., Charles Bérard, 180A Dorchester; Prés. J. O. Morand, 217 St-André; S. A., J. N. C. Lavivère, 150 Parc Lafontaine; S. F., J. A. Mignault, 97 Roy; Md. E., A. F. Jeannotte, 205 Visitation. Réunions, 2e et 4e mardis, salle Gareau, 243 Malsonnette.
- No 9—CERCLE STE-GENEVIEVE, Co Jacques-Cartier  
 Sh. P. G., Zot. St-Pierre; Prés. Tel. St-Pierre; S. A., Aldric Bolleau; S. F., Az. Liberman; Md. E., D. Ladouceur. Réunions, dernier mercredi, à 7 heures p. m., salle de la Fanfare Militaire.
- No 10—CERCLE ST-CHARLES, Montréal  
 Chaplain, l'abbé J. Calanva, 367 Centre; Prés. Hon. Rv. Jos. Robin, 267 Centre; Sh. P. G., Jos. Peppin, 491 du Grand Tronc; Prés., Jos. Lusier, 94a Laprairie; S. A., N. Bellelle, 411b Centre; S. F., S. Laprade, 397 Centre; Md. E., E. G. Dagenais, 357 Centre. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Quintal, coin Centre et Charlevoix.
- No 11—CERCLE NOTRE-DAME, Montréal.  
 Sh. P. G., N. Simoneau, 2151 Notre-Dame; Prés., G. Demers, 2185 Notre-Dame; S. A. et S. F., V. Gaudet, 80 St-Gabriel; Md. E., J. A. Pilon, 45 Inspecteurs. Réunions, 4me mardi du mois 193 rue St-Maurice.
- No 12—CERCLE ST-HENRI, Cité de St-Henri  
 Sh. P. G., L. F. Bernard, 3635 Notre-Dame; Prés., H. Beauregard, 45 Metcalf; S. A., J. E. Ferras, 3582 Notre-Dame; S. F., P. Poirier, 1898 St-Jacques; Md. E., J. O. Archambault, 3597 Notre-Dame. Réunions, 2e et 4e jeudis, S. A. Beaudoin, 3665 Notre-Dame, St-Henri.
- No 13—CERCLE ST-JACQUES, Montréal  
 Sh. P. G., Ed. Brossard, 66 St-Jacques; Prés., L. A. Lavalée, 170 Parc La Fontaine; S. A., Eug. H. Godin, 30 St-Jacques; S. F., J. E. Lafontaine, 187 St-Hubert; Md. E., P. F. Casgrain, 367 St-Denis. Réunions, dernier samedi du mois (après-midi) au No 30 St-Jacques.
- No 15—CERCLE ST-JEROME  
 Sh. P. G., Narcisse Béllisle; Prés., Charles Godmer; S. A. L. du Labelle; S. F., D. Alphonse Labelle; Md. E., F. F. Vanier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, au bureau de Louis Labelle.
- No 16—CERCLE ST-MEDARD, Coteau-Station, Co Soulange  
 Sh. P. G., Louis Doucet; Prés., P. Houle; S. A., E. R. Smith; S. F., J. A. Lippé; Md. E., J. A. Lortie. Réunions, 4e dimanche, salle publique.
- No 17—CERCLE JOLIETTE, Joliette  
 Sh. P. G., A. Fontaine; Prés., J. E. Ladouceur; S. A., S. H. Lavalée; S. F., J. A. Guibault; Md. E., J. C. Bernard. Réunions, 2e et 4e jeudis, Salles de l'Institut.
- No 20—CERCLE ST-VALIER, Québec  
 Chaplain, l'abbé Eug. Roy; Sh. P. G., Alp. Pouliot, 45 de la Chapelle; Prés., J. O. Drolet, 242 St-Olivier; S. A., Geo. Vidal, Pont-Dorchester; S. F., F. Blouin, Jr, 29 du Roi; Md. E., J. A. Maroux, 628 St-Valier. Réunions, 2e et 4e mercredis du mois, Salle Moléan.

- No 21—CERCLE LAVAL, Québec  
 Sh. P. G., Elz. Bernard, 141 de la Reine; Prés., L. A. Beaulieu, 87 Victoria; S. A., T. L. Leard, 131 Richelieu; S. F., L. E. Grosdin, 233 St-Joseph; Md. E., J. Guérard, 73 de l'Eglise. Réunions, 4e dimanche du mois, Salle Fatonia, 260 St-Joseph.
- No 22—CERCLE ST-STANISLAS, Co Beauharnois  
 Chaplain, Rév. A. M. Boucher; Sh. P. G., Th. Durin; Prés., A. Raymond; S. A., Ad. Leduc; S. F., P. Laplan e; Md. E., La. Legault. Assemblées, dernier vendredi du mois, salle Laplante.
- No 24—NOTRE-DAME DE LA GARDE, I. Perrot, Co Vaudreuil  
 Sh. P. G., Rév'd J. M. Duhamel, curé; Prés., A. Lalande; S. A., W. Pilon; S. F., J. Daoust; Md. E., L. N. F. Cypriot, Ste Anne de Bellevue. Réunions, 3e dimanche du mois, office du curé.
- No 25—CERCLE LAROCQUE, Sherbrooke  
 Sh. P. G., Etienne Charreter; Prés., J. E. Genest; S. A., J. E. Duchesneau; S. F., E. P. Bédard; Md. E., P. Pelletier. Réunions, 2e jeudi du mois, à 8 hrs p. m., Block Murray.
- No 26—CERCLE ST-LOUIS DE TERREBONNE  
 Sh. P. G., Jos. Charbonneau; Prés., Adj. Figalet; S. A. et S. F., A. Ouellet; Md. E., J. E. Lafontaine. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 7 hrs p. m. Salle des Artisans.
- No 28—CERCLE ST-MARTIN, Co Laval  
 Sh. P. G., J. W. Lavoie; Prés., Wm. Laurin; S. A., A. Descaz, Bora-u-Plouffe; S. F., J. L. Allard; Md. E., Ed. Gaudry. Réunions, dernier samedi du mois.
- No 29—CERCLE HOUELAGA, Montréal.  
 Sh. P. G., Flavien Lambert, 100 Ste-Catherine; Prés. Clouche Dignard, 31 Hudson; S. A., A. Roy, 19 Hudson; S. F., W. Desjardins, 16 Desjard; Md. E., H. Garneau, 166 Desjard. Réunions, 2e et 4e mercredis, 1813 Notre-Dame Est.
- No 31—CERCLE MONTREAL, St-Jacques, Co Montclair  
 Sh. P. G., Alex. Melançon; Prés., A. Dugas, S. A., M. Grand, N. F., S. F., Dam. Fortin; Md. E., E. G. Courteau. Réunions, dernier dimanche après vêpres à la salle publique.
- No 34—CERCLE SALABERRY, Valleyfield  
 Sh. P. G., M. Th. Prefontaine; Prés., J. C. Perron; S. A. D. A. Daigault; S. F., Léopold Laplante; Md. E., J. T. A. Gauthier. Réunions, 1er et 3ème mercredis, salle Monette, rue Ste Océlie.
- No 36—CERCLE ST-PAUL, Co Hochéaux  
 Sh. P. G., Ad. Demers; Prés. F. Beigvin, S. A., N. G. Gauthier; S. F., Narcis e Boyer; Md. E., Wm Foucault. Réunions, dernier mardi, Salle Daoust.
- No 37—CERCLE COUTRECŒUR, Co Verchères  
 Chaplain, Rév'd Jean Ducharme; Sh. P. G., J. A. Cormier; Prés., Albert Charron; S. A., Dieudonne Guyon; S. F., H. Traut; Md. E., George Maccoite. Réunions, dernier lundi du mois, bureau de H. Traut.
- No 41—CERCLE ST-FELIX, St-Félix de Valois, Co Joliette  
 Chaplain, Rév'd P. Peltier; Sh. P. G., Prés et Md. E., G. Dr. Kesters, S. A., Maxime Poirier; S. F., W. Bonin. Réunions, 1er samedi du mois, chez le Dr DesRosiers.
- No 42—CERCLE ST-VINCENT, Montréal  
 Sh. P. G., Nap. Provost, 425 Fullum; Prés., P. Larivière, 643 Notre-Dame; S. A., E. Lachapelle, 710 Sainte-Catherine; S. F., J. H. Paquette, 224 Fullum; Md. E., F. Lemle, 751 St-Catherine. Réunions, dernier jeudi, salle Larivière, 5 Dufresne.
- No 44—CERCLE ST-LOUIS, Montréal  
 Sh. P. G., Emile Dumont, 10 Chambard; Prés., G. B. Grandmaison, 856 Cadieux; S. A., G. A. Mailloix, 859, Demont 407; S. F., Jos. de Vaudreuil, 697 Berri; Md. E., G. A. H. Dufresne, 501 Roy. Réunions, 1er et 3e mercredis du mois, Salle Brault, 571 Berri.
- No 46—CERCLE RIGAUD, Co Vaudreuil  
 Sh. P. G. et S. A., John McMillan; Prés., J. A. Chénier, S. F., Jules A. Desjardins; Md. E., J. H. Bastien. Réunions, dernier dimanche du mois au bureau de Jules A. Desjardins.
- No 47—CERCLE ST-EPHREM, Co Bagot  
 Sh. P. G., L. J. Kérocac; Prés., A. Gauthier; S. A., S. F., Fafard; Md. E., D. A. Robert. Réunions, le 4e dimanche du bureau du notaire Fafard.
- No 48—CERCLE SAGARD, Sault-au-Récollet  
 Chaplain, Rév. M. Chs Beaubien, curé; Sh. P. G., Jos. Provost; Prés. et Md. Ex., H. Pelletier; S. A., Avila Prévoist; S. F., Fernand Broussau. Réunions, dernier vendredi de chaque mois, salle Prévoist, à 7 1/2 hrs du soir.
- No 49—CERCLE JACQUES-CARTIER, Lachine  
 Sh. P. G., Albert St Denis; Prés., Em. Sara Bourne; S. A., Arthur Daoust; S. F., Jos. Leclaire; Md. E., J. B. S. Réunions, 2ème et 4ème mardi, salle de l'Union St-Joseph.
- No 50—CERCLE ST-GUILLEAUME, Co Yamaska  
 Sh. P. G., M. Adémar Béllisle; Prés., L. D. Frigalet; S. P. E. Sylvester; S. F., L. A. D. Gauthier; Md. E., J. B. S. monoux. Réunions: 3e dimanche, à 6 30 heures du soir, salle publique.



## No 140—CERCLE CHICOUTIMI, Co Chicoutimi

Chaplain, S. G. Mgr F. X. Bailey; Sb.P.G., R. S. Beaulieu; Prés., J. E. A. Dubou; S.A., D. V. Morrier; S.F., Bruno Lefebvre; Md.E., Edm. Savard. Réunions, 1er vendredi de chaque mois, salle Château Saguenay.

## No 146—CERCLE STE-MARIE, Montréal.

Chaplain, R. P. O. Cornellier, O. M. L. Rue Visitation; St. P.G., J. S. Teasdale, 86b Visitation; Prés., Th. Trudeau, 132 Visitation; S.A., Av. Bourbonnais, 241 R'd; S.F., Jos. Marois, 228 Plessis; Md.E., J. N. Pionette, 1401 Ste. Catherine. Réunions, 2ème et 4ème lundis, salle Garesau, 243 Maisonneuve.

## No 148—CERCLE CHENIER, Montréal.

Sb. P.G., Gaudias Guay, 51 Centre; Prés., J. O. Goyette, 42 Reading; S.A., Geo. Guy, 4c St-Louis; S.F., F. Basileiros, 411 Charlevoix; Md.E., Dr. Henri Campeau, 3286 Notre-Dame, Ste. Cécile. Réunions, 1er et 3ème lundis, à 8 heures, dans la salle Quintal, rue Charlevoix, 31 Centre.

## No 149—CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Sb. P.G., A. B. Potvin, 324 Rachel; Prés., Noé Leclerc, 874 Sanguinet; S.A., E. A. Desroches, 634 Mentana; S.F., L. J. Forget, 423 Hypolite; Md.E., P. Barette, 327 Rachel. Réunions, 2e et 4e vendredis, 777 Sanguinet.

## No 150—CERCLE LARTIGUE, Longue-Pointe

Chaplain, Rév. J. H. Lecourt; Sb.P.G., C. Bazinet; Prés., Jos. Bernard; S.A., L. G. Héty; S.F., P. Z. Guy; Md.E., J. P. Deschatelets. Réunions, dernier dimanche du mois, à 4 hrs p. m. salle Guy, rue St-François-Xavier, Longue-Pointe.

## No 168—CERCLE LECLERC, Woonsocket, R.I.

Chaplain Rév Nap. Leclerc; Sb.P.G., David Abell 285 Clinton; Prés., J. A. Jetté, 21 Carington ave.; Sec. Arch. James F. J. sine, 216 Cumberland; Sec.-Fin., J. B. A. Savard, 193 East Front; Md.E., J. C. Maranda, 386 Elm St. Réunions, 1er et 3e dimanche.

## No 160—CERCLE VERDUN, Co Hochelaga.

Chaplain, Rév. J. E. Richard, curé; Sb.P.G., Victor Bougie; Prés., Jos. Audette, 39 rue Ross. Verdun; S.A., J. A. A. Leclair; S.F., Edgar St Onge, 179 Ave Church; Md.E., Vildac Rhéaume. Réunions, dernier lundi, salle Sauvé, 33 rue Ross, Verdun.

## No 162—CERCLE STE-SCHOLASTIQUE, Co Deux-Montagnes

Chaplain, Rév. E. Héty; Sb.P.G., J. A. Ethier; Prés., Simon Cyr; S.A., Joseph Fortier; S.F. et T., J. H. Langlois; Md.E., S. Lamarche. Réunions, dernier mercredi.

## No 163—CERCLE DOLLARD, Montréal.

Sb P. G., Télép. Blais 286 Liverpool; Prés., Henri Benoit, 340 Charron; S. A., Jos. Saint-Denis, 331 Charron; S. F., L. C. Fontaine, 119 Inand; Md. E., M. Eugène Viroule, 94 Laprairie. Réunions 1er et 3e mardis, 8 hrs p.m., salle Unity, 590 rue Wellington

## No 165—CERCLE ST-PAUL DE GRANDMERE

Chaplain, Rév. La Lafèche; Sb.P.G., André Côté; Prés., A. Vadeboncour; S.A., Emile Dumais; S.F., F. G. Roy; Md.E., J. O. Ricard. Réunions, 2e et 4e vendredis, Salle Leclerc.

## No 166—CERCLE LACHESNAYE

Sb.P.G., S. C. Rioux; Prés., E. H. Cimou; S.A., J. Y. Pommet; S.F., S. J. Frenette; Md.E., P. Picard. Réunions, 4e lundis du mois, à 8 hrs p. m., à la salle des Forestiers Indépendants.

## No 170—CERCLE LEON XIII, Montréal.

Prés., Elz. Morency, 59 Ave Hô J de Ville; S.A., L. A. Morency, 50 Ste Elisabeth; S. F., Lion Gélinas, 583 Saint-André; Md.E., A. Christin, M.D., 969 DeMontigny. Réunions, 2e et 4e lundis, salle Union des Commis-Marchands, 149 Berri, à 8 heures p.m.

## No 171—CERCLE CREMAZIE, Ville St-Louis.

Chaplain, L'Abbé G. M. Lepallier, Ptre curé, Chanoine Honoré; Sb. P.G., Af. Duran al, 1484 St-Laurent; Prés., Nap. E-val, 92 De Ga-pé; S.A., Georges Monet, 1741 Saint-Laurent; S. F., L. W. Bastien, 830 St-Hypolite; Md. E., M. Pelletier, 1629 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mardis du mois, salle Leduc, 233 Villeneuve

## No 172—CERCLE FRONTENAC, Montréal.

Sb.P.G., P. Monahan, 755 Demontigny; Prés., Lucien Dépoca, 165 Saint-Christophe; S.A., J. A. Lamarche, 409 St-Timothée; S.F., Outbert de Grandpère, 398 Wolfe; Md. E., J. S. Tellier, 1518 Ste-Catherine. Réunions, 2e et 4e lundis du mois, à la salle Gagnon, No 1079 DeMontigny.

## No 173—CERCLE OONTANT, Montréal.

Sb P. G., E. DeLorme, 55 St-Hubert; Prés., J. A. Jarry, 44 St Denis; S.A., J. A. M. Alp. Oulmet, 71 Dubord; S.F., Louis Bédard, 67 Dubord; Md.E., J. E. Bastien, 86 Visitation. Réunions, 2e et 4e mercredis, salle Gagnon, coin Amherst et DeMontigny.

## No 174—CERCLE ST-JEAN DE LA CROIX, Ville St-Louis

Chaplain, Rév. M. Préfontaine; Sb.P.G., A. Lepage, 2134 St-Laurent; Prés., Jos. Dépate, 1588 Espérance; S.A. et S.F., H. Paradis, 1164 Clark; Md.E., J. G. Dupas, 2260 St-Laurent. Réunions, 2e et 4e mercredis, à 8 hrs p.m., à la salle Sigouin, 39 ave Paolié.

## No 176—CERCLE L'APINEAU, Montréal

Chaplain, M. le curé d'avannah; Sb.P.G., J. E. Brossard; Prés., Emery Larivière, 685 Notre-Dame; S.A., R. Huberdeau, 721 Ste-Catherine; S.F., J. A. Favreau, 15 Dufresne; Md.E., A. St-Denis, 7182 Ste-Catherine. Réunions, 1er jeudi du mois, salle Larivière, rue Dufresne.

## No 179—CERCLE ST-CAMILLE, Co Wolfe.

Chaplain: Rév. J. A. Lévesque; Sb.P.G., Nap. Bellerose; Prés., F. C. Girgas; S.A. et S.F., J. N. Crepeau; Md.E., Dr. Pelletier. Réunions, dernier lundi, salle publique.

## No 180—CERCLE ST-PHILEMON, Ste-Cécile, Co Richmond

Chaplain et Sb.P.G., Rév. E. A. Martel; Prés., A. B. Hiron; S.A., F. X. D. Tremblay; S.F. et Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 4e dimanche.

## No 181—CERCLE STE-CECILE, Ste-Cécile de Whitton, Co Compton

Chaplain et Sb.P.G., Rév. N.G.H. Gaulin; Prés., Fort. Leblond; S.A. et S.F., J. E. Belleau; Md.E., J. A. Millette. Réunions, dernier dimanche, à l'Ecole.

## No 182—CERCLE RACINE, Weedon, Co Wolfe

Chaplain et Sb.P.G., Rév. J. A. Lefebvre, curé; Prés., Glib. Roy; S.A., S.F. et Md.E., J. P. C. Lemieux, M.D. Réunions, 3e samedi, salle publique de Weedon Centre.

## No 183—CERCLE ST-PROSPER, Co Champlain

Chaplain, Rév. O. H. Lacroix, curé; Sb.P.G., Art. Cossette; Prés. Wm Frigon; S.A. S.F. et Md.E., F. X. Mascotte, M.D. Réunions, dernier mardi, à la salle publique.

## No 186—CERCLE ST-ALPHONSE, Thetford Mines

Chaplain, Rév. J. G. Goudreau; Sb.P.G., Alphonse Blais; Prés., L. E. Roberge; S.A., Camille Manseau S.F., J. O. Vallières; Md. E., J. E. Beaudet. Réunions, dernier jeudi du mois, salle Labranché.

## No 187—CERCLE ST-APOLLINAIRE, St-Apollinaire, Co Lotbinière

Chap. M. l'abbé C.M. Paquette; Sb.P.G., Benjamin Demers; Prés., La. Girgas; S.A., Emile Rousseau; S.F., F. H. Lafleur; Md.E., N. Girgas, Ousidère Curve. Réunions, dernier dimanche, salle Garneau, 2 hrs p.m.

## No 188—CERCLE LEGARDEUR, St-Antoine de Lotbinière

Chaplain et Sb.P.G., Rév. A. Rouleau; Prés., R. Breton S.A., Geo. Garneau; S.F., Ch. Bergeron; Md.E., P. J. O. Lauriault. Réunions, dernier dimanche du mois.

## No 189—CERCLE ST-DÉSIRÉ, Black Lake, Co Mégantic

Chaplain, Rév. J. Gagnon, curé; Sb.P.G., J. F. Bilodeau; Prés., J. Rouleau; S.A., David Champagne; S.F., F. H. Bédard; Md.E., Tancrède Fontaine. Réunions, 3e dimanche du mois, salle des Forestiers Catholiques.

## No 190—CERCLE ST-FERDINAND, Co Mégantic

Chaplain, Rév. L. Gagné; Sb. P. G., Alfred Lamontagne; Prés., Jasmad Marchand; S.A. et S.F., P. A. Roberge; Md. E., L. O. Néel. Réunions, dernier jeudi du mois.

## No 191—CERCLE VICTORIAVILLE, Co Arthabaska

Chaplain, Rév. B. E. Edge; Sb.P.G., Zéph. Auger; Prés., J. O. Legendre; S.A. et S.F., Geo. Beaudet; Md.E., P. I. N. Lauréneau. Réunions, dernier lundi du mois, salle Poitras.

## No 194—CERCLE ST-BERNARDIN, Waterloo

Chaplain, Rév. Michel Beauregard; Sb. P. G., J. M. Bourgeois; Prés., Ed. Paquette; S.A. et S.F., S. F. L. L. Brouillet; Md.E., Arthur Vaillancourt. Réunions, 3ème dimanche du mois.

## No 195—CERCLE DUMOULIN, Yamachiche.

Chaplain, M. le chanoine Nap. Caron. Sb. P. G. Arth. Héroux; Pr., G. J. Delaisse; S.A. et S.F., A. J. Desnoeux; Md.E., Nérée Beauchemin. Réunions: dernier lundi du mois.

## No 197—CERCLE LA SALLE, cité de St-Henri

Chaplain, Rév. F. O. Morin; Sb. P. G., Aldéric Vallée, 33 St-Augustin; Prés., Frs Fautoux, 97 St-Jacques; S.A., H. E. Duquette, 110 Bourget; S.F., J. O. Duquette, 1 rue Ste-Zod; Md.E., G. H. Leblanc, 3317 Notre Dame. Réunions, 2e et 4e dimanches 2 hrs p.m., salle Lenoir, 3755A Notre-Dame, St-Henri.

## No 200—CERCLE ST-STANISLAS D'ASCOT, Ascot Corner, Co Sherbrooke

Chaplain et Sb.P.G., Rév. H. A. Simard, curé; Prés. Eug. Gosselin; S.A., Jos. Lecomte; S.F., J. A. Laguerre; Md.E., F. J. Bédard. Réunions, 2e dimanche du mois.

## No 201—CERCLE ST-JOSEPH D'ELY, Valcourt, Co Shefford

Chaplain, Rév. L. T. Descarries, curé; Sb.P.G., J. S. Pelletier; Prés. et Md.E., J. A. C. Ethier; S.A., P. Langlois S.F., Jos Drainville. Réunions, 2e mardi du mois.

## No 204—CERCLE PIE X, West Shefford

Chaplain, Rév. M. Barré, curé; Sb. P. G., Th. Lamoureux. Prés., J. U. Baril; S.A. et S.F., J. A. Gagnon; Md.E., Dr J. H. Larose. Réunions, 3e mardi de chaque mois.